

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

CONSEIL
D'ARCHITECTURE,
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT
DE L'ARDÈCHE

Calle de
l'Ardèche

CONSEILLER
ACCOMPAGNER
FORMER
INFORMER ET
SENSIBILISER

Après une années 2020 inédite, l'année 2021 a également été bien particulière à plus d'un titre.

Les sollicitations des collectivités ont été très nombreuses. La pluridisciplinarité du CAUE a été mobilisée sur des projets conduits à différentes échelles : planification (suivi des PLUi/PLU), feuille de route pour la valorisation de centre de villages et de bourgs, accompagnement de démarches participatives pour des espaces publics de qualité, appui pour la programmation d'aménagement ou de construction de bâtiments publics.

Ces sollicitations sont une reconnaissance de la qualité du travail de toute l'équipe du CAUE de l'Ardèche.

La crise du Covid 19 a grandement influencé l'activité du CAUE et perturbé la mise en œuvre des actions qui étaient prévues.

L'équipe du CAUE s'est adaptée en développant de nouveaux modes d'intervention à l'image des webinaires ou des permanences de conseil architectural organisées tout au long de l'année.

Elle a su répondre aux attentes du territoire ardéchois malgré des difficultés liées au contexte sanitaire et à la réorganisation de l'équipe.

Je tiens à la remercier grandement pour avoir su répondre avec efficacité à ces sollicitations. Ce bilan d'activité révèle en quelques pages l'énergie qu'elle a su engager tout au long de l'année 2021.

L'année 2021 a été également une année de renouvellement des instances du CAUE. Je tiens à remercier Dominique PALIX pour son engagement à la tête du CAUE ainsi que les membres de notre association et du Conseil d'Administration qui ont œuvré à ses côtés.

Je suis aujourd'hui fier de présider une association qui a un rôle important pour la qualité du cadre de vie et l'attractivité du territoire départemental.

2022 s'engage avec un nouvel exécutif et une équipe technique renouvelée.

Le CAUE a des spécificités à valoriser : capacité à interroger en amont les projets d'aménagement, compétences techniques pluridisciplinaires mobilisables, accompagnement dans la durée, force de sensibilisation, ...

Son rôle à l'échelle départementale doit être affirmé et encore plus reconnu en collaboration avec tous les partenaires qui interviennent auprès des collectivités notamment en terme d'ingénierie (SDEA, Ardèche Habitat, etc.). Je m'y attacherai en lien avec les membres du CAUE et notamment le Conseil d'Administration qui sera mobilisé pour l'élaboration d'un nouveau projet d'orientation 2023/2026.

Après cette année 2021 particulière, projetons-nous sur 2022 : en matière d'architecture et d'urbanisme, sobriété, innovation, recyclage seront au programme pour conforter l'attractivité de l'Ardèche.

Le CAUE de l'Ardèche a un rôle majeur à jouer pour notre cadre de vie, mobilisons nous !

Christian FEROUSSIER

Président du CAUE de l'Ardèche

Vice-Président du Département de l'Ardèche

Membres de l'État

Jean-Pierre GRAULE, directeur DDT et un représentant de la D.D.T.

Jean-François VILVERT, architecte des bâtiments de France

Patrice GROS, directeur académique des services

de l'Éducation nationale

Membres des collectivités locales

Dominique PALIX, présidente, conseillère départementale

Sylvie DUBOIS, vice-présidente, conseillère départementale

Christine FOUR, conseillère départementale

Sylvie GAUCHER, conseillère départementale

Christine MALFOY, conseillère départementale

Brigitte ROYER, conseillère départementale

Représentants des professions concernées

Célia AUZOU et Céline VIDALLET, représentant le conseil

régional de l'ordre des architectes

Julien MOUNARD, représentant le syndicat des géomètres-

experts Drôme-Ardèche / suppléant : Sylvain NYSIAK

Florine LACROIX, représentant l'association régionale

de la fédération française du paysage

Personnes qualifiées dans les domaines de l'urbanisme et de l'environnement

Guy DELUBAC, représentant la société de sauvegarde

des monuments anciens de l'Ardèche

Isabelle DESCOURS, enseignante en arts plastiques

Membres élus au scrutin secret par l'Assemblée Générale pour 3 ans

Guy BOUCHER, adjoint au maire de Jaujac

Francis DOUILLET, vice-président de SOLiHA Ardèche

Patrick FOURCHEGU, maire de Boucieu-le-Roi

Hervé OZIL, particulier

Robert ROUX, particulier

Représentant élu par l'ensemble du personnel du CAUE siégeant avec voix consultative

Wesley BAUDEZ

Personnes invitées avec voix consultative

Ali Patrick LOUAHALA, président de l'AMF

Benoît CLARET, président de la chambre d'agriculture

Fabienne MUNOZ, présidente de la chambre des métiers et de l'artisanat

Jean-Paul POULET, président de la chambre de commerce et d'industrie

Michèle GILLY, maire de Saint-Laurent-sous-Coiron

Les membres adhérents

49 COMMUNES

2 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

6 ORGANISMES DIVERS ET PARTICULIERS

L'équipe technique

Fabrice DI RUSSO - Directeur

Isabelle BARUT - Assistante administrative et d'accueil

Wesley BAUDEZ - Infographiste

Sabine GUIDUBALDI - Conseillère - Architecte

Raphaël HANNEQUIN - Conseiller - Paysagiste

Vincent LHERM - Conseiller - Architecte

Guyline MAGNIEZ - Conseillère environnement

Corinne MARZIN - Comptable

Fabienne MÉLINE - Conseillère - Paysagiste

Séverine MONDINO - Chargée de communication

Hélène PAGE - Conseillère - Urbaniste

Anaïs PIOLET - Conseillère - Urbaniste

Myriam VAUTHIER - Conseillère - Architecte - Urbaniste

Patrick YIU - Conseiller - Architecte

Nombre de salariés
(Équivalent temps plein)
11



Nombre d'accompagnements auprès des communes (et groupements)
59



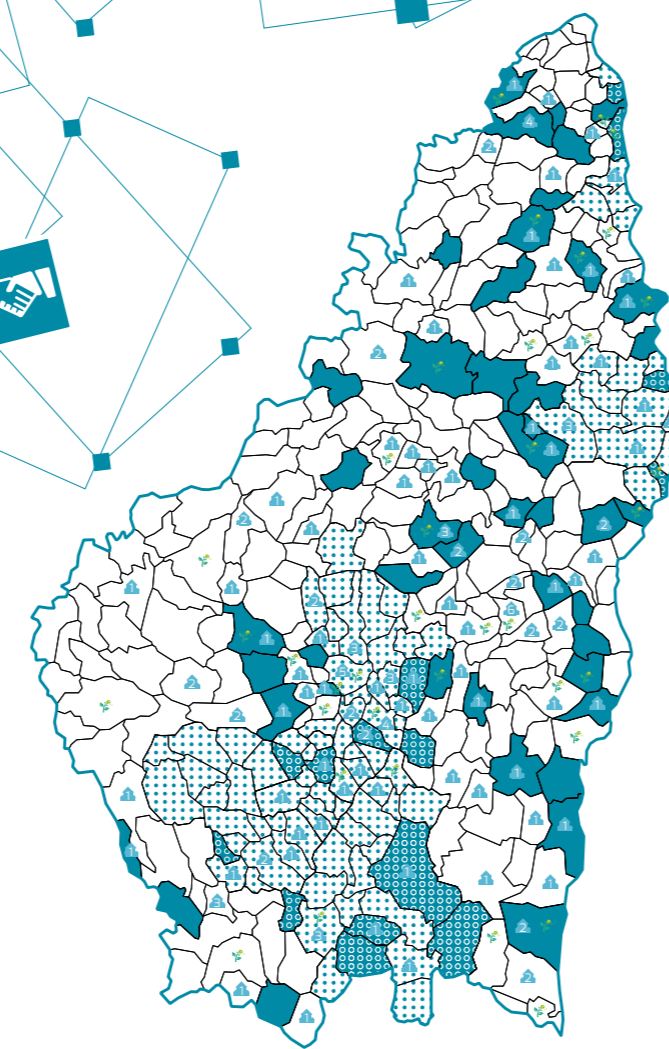
Nombre de communes et intercommunalités membres
51



Nombre de conseils aux particuliers
213
(dont 70 conseils par téléphone)



Nombre de personnes ayant participé aux formations
160



- Accompagnement des projets des collectivités
- Conseil aux particuliers
- Accompagnement des projets des intercommunalités
- Communes souhaitant intégrer les Bons Plan(t)s

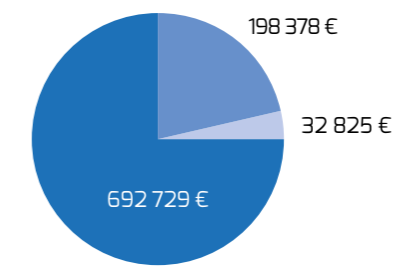
LES COMPTES

L'année 2021 s'achève sur un déficit de 131 015 euros. Ce déficit, qui était prévu, est compensé par un prélèvement sur le fonds associatif.

Côté dépenses, les charges de fonctionnement sont restées globalement stables. Dans une règle de prudence, l'intégration de provisions liée à des recettes incertaines pour un montant de 44 825 euros (conventions non soldées entre 2015 et 2019) explique que ce déficit est supérieur au budget prévisionnel (-109 920 euros). Les dépenses liées aux actions ont été inférieures au budget prévisionnel, certaines actions ayant été décalées dans le temps en raison de la crise sanitaire.

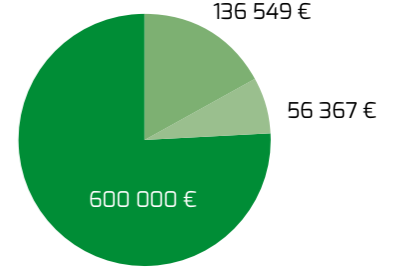
Côté recettes, la part départementale affectée de la taxe d'aménagement correspond à la convention d'accompagnement en vigueur entre le Département et le CAUE. Les recettes liées aux conventions sont en hausse (+ 57 837 euros) et correspondent notamment aux nombreuses sollicitations des collectivités reçues fin 2020 et tout au long de l'année 2021. Le montant des adhésions est sensiblement équivalent à 2020 mais en baisse depuis 2018. Des recettes prévisionnelles liées au programme d'actions n'ont pas été perçues compte tenu du décalage dans le temps de certaines actions qui n'ont pu être complètement engagées ou finalisées.

CHARGES = 770 563 €



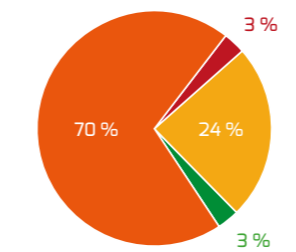
- coûts salariaux
- frais de fonctionnement
- actions de sensibilisation

RECETTES = 708 472 €

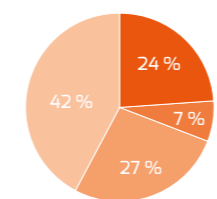


- part de la taxe départementale affectée
- adhésion / participation des collectivités
- autres (opération d'ordre, subvention Europe, État...)

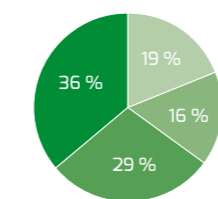
MOBILISATION DU CAUE PAR PUBLIC



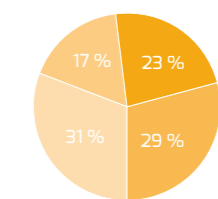
- COLLECTIVITÉS
- JEUNES
- PARTICULIERS ET GRAND PUBLIC
- PROFESSIONNELS ET RÉSEAU



- BÂTIMENT PUBLIC
- DOCUMENTS D'URBANISME
- ESPACE PUBLIC
- PROJET URBAIN



- VILLAB
- LES PAYSAGES FORMENT LA JEUNESSE
- ATELIERS HORS LES MURS
- DIVERS



- CONSEIL AUX PARTICULIERS
- LIEUX ORDINAIRES POUR BEAUX PROJETS CULTURELS
- UN HALL GRAND OUVERT AUX PARTENARIATS
- PAYSAGES MOBILISÉS

LAVEVADE-D'ARDÈCHE

DES PROJETS POUR LE CENTRE-BOURG

La commune de Lavevade-d'Ardèche s'est engagée dans une réflexion pour l'aménagement de son centre-bourg en lien avec l'arrivée de la voie verte. Sur la base de diverses pistes d'actions, le CAUE a accompagné la municipalité dans la hiérarchisation des enjeux et la définition de ses besoins via un premier état des lieux global.

La valorisation du secteur en bordure d'Ardèche avec l'arrivée d'un nouvel équipement pour les jeunes, le traitement des espaces publics, les connexions avec la future voie verte, le lieu de baignade et le camping, permettrait de décloisonner et de redynamiser les sites.

Dans ce contexte, le projet de pumptrack, parcours ludique en boucle fermée constitué de bosses et de virages relevés aussi bien pour BMX, VTT, trottinettes, skateboard que draisienne d'enfant, devient l'un des aménagements prioritaires jouant un rôle central et fédérateur.

Le travail avec le CAUE a fait émerger la nécessité de bien intégrer cet équipement dans son environnement, que ce soit vis-à-vis d'autres équipements municipaux (salle polyvalente, terrain de tennis, aire de jeux,...), des cheminements existants ou en projet, des activités touristiques. Ce pumptrack se veut aussi être la transformation d'une grande place aujourd'hui bitumée en un lieu plus convivial et agréable.

C'est avec ce programme établi que le CAUE a aidé la commune dans le recrutement d'une équipe de concepteurs pluri-disciplinaire et spécialisée dans ce type de réalisation, qui a su aussi se rapprocher des habitants pour les faire participer à la forme du circuit, accessible à tous.



GLUN

UNE SALLE MUNICIPALE RÉNOVÉE

Depuis plusieurs années, la commune de Glun n'hésite pas à faire appel au CAUE pour l'accompagner dans ses projets communaux, qu'ils relèvent de l'urbanisme, du paysage ou de l'architecture.

Dernièrement, elle l'a sollicité pour la rénovation de la salle des fêtes afin de l'adapter aux besoins de polyvalence exprimés notamment par les habitants, avec des vestiaires, des sanitaires, des espaces de rangement, un office, une meilleure accessibilité.

À l'interface entre le centre ancien et la zone résidentielle de la plaine, jouxtant plusieurs équipements communaux, la salle communale de Glun peut accueillir une centaine de personnes et présente un vrai dynamisme et une fréquentation importante.

L'accompagnement du CAUE, avec un état des lieux et une analyse de l'existant, a permis aux élus de la commune de s'engager volontairement dans une rénovation performante et une extension. Pragmatisme, simplicité et fonctionnalité dans un cadre d'ores et déjà contraint, ont ensuite été les mots d'ordre autour desquels le CAUE a imaginé plusieurs scénarios d'aménagement incluant faisabilité et approche financière. La consultation de maîtrise d'œuvre a permis aux élus de choisir la proposition de l'agence Cettier Wettel, chargée de la mise en œuvre du projet, même si celui-ci devra attendre de meilleures conditions.

SAINT-FÉLICIEN

AMÉNAGEMENT DES JARDINS DU COUVENT

Plusieurs projets portés par la commune de Saint-Félicien questionnent les espaces publics de manière globale et les liens des uns avec les autres. Les jardins de l'ancien couvent ont longtemps été ignorés des habitants, car ce vaste terrain de 4 hectares, ceint de hauts murs, était resté fermé au public. L'équipe municipale a souhaité être accompagnée par le CAUE pour démêler, parmi toutes les envies et possibilités de transformation du lieu, une méthode de travail en vue d'un projet de territoire dynamique, ouvert et intergénérationnel, accessible par tous à pied ou à vélo.

En mai, les élus ouvraient ce lieu et accueillaient les habitants pour recueillir leurs avis et les faire participer ainsi à la prise de décision. En parallèle, le CAUE travaillait avec l'équipe municipale pour l'organisation de la consultation d'une équipe de maîtrise d'œuvre chargée d'animer une démarche participative ambitieuse. C'est l'atelier Bivouac qui a été recruté. Au cours d'une résidence d'une dizaine de jours au mois de novembre, il a convié les habitants pour dessiner et imaginer collégalement le futur des jardins de l'ancien couvent. Les idées et les envies ont germé, essaimé. Et un chantier, lui aussi participatif, sera organisé au printemps 2022 pour donner forme aux premiers aménagements et jardins partagés.



SAINT-LAGER-BRESSAC

UN ESPACE ENFANCE, ASSOCIATIONS ET SPORTS

La commune de Saint-Lager-Bressac envisage plusieurs projets autour de son centre-bourg. Elle prend notamment note que l'accueil de loisirs sans hébergement, qui s'effectue à l'école, se fait dans des locaux trop étroits, qu'il manque des espaces de taille intermédiaire pour les réunions des clubs ou des associations, ainsi que des vestiaires que ce soit pour les adultes ou pour les enfants. Elle a fait appel au CAUE pour réfléchir à la construction d'un équipement multifonctionnel à la plaine de la Civelle, située 500 mètres à l'est du centre-bourg, et qui regroupe déjà un certain nombre d'activités (camping, piscine, terrains de sports collectifs, aire de jeux pour enfants, etc).

Parmi les conseils apportés, le CAUE a particulièrement sensibilisé l'équipe municipale à la qualité architecturale et programmatique. Au regard des enjeux, il a ensuite accompagné la commune avec une mise en concurrence d'équipe de maîtrises d'œuvre sous forme d'une remise d'intentions architecturales rémunérées. Sept dossiers de candidatures ont été reçus et trois équipes ont pu proposer, lors d'une journée printanière, leur vision du projet. L'équipe Carrillo est lauréate et portera la maîtrise d'œuvre.

A terme, un travail sur la liaison avec le centre-bourg devra également être mené.

SAINT-REMÈZE

CONCERTATION POUR LA VALORISATION DU CŒUR DE BOURG

Consciente de la qualité patrimoniale de son cœur de village et de la nécessité d'organiser les actions publiques à y mener, la commune de Saint-Remèze a sollicité le CAUE afin de bénéficier d'une « feuille de route » pour débiter les premières opérations d'aménagement d'espaces publics sur les 5 places du village et avoir une vision prospective sur les actions qui pourraient suivre. En parallèle, elle a fait l'acquisition d'un immeuble en centre-bourg avec un rez-de-chaussée commercial donnant sur une des places principales.

Amélioration des cheminements dans le bourg, valorisation de la présence de l'eau, maintien de la population et d'un centre-bourg vivant sont les principaux objectifs de la commune qui a aussi souhaité associer les habitants à la réflexion, notamment lors du diagnostic d'usages des espaces publics. Le 28 octobre en fin de journée, près de 80 Saint-Remèziens sont ainsi venus participer aux trois ateliers thématiques mis en place, permettant de recueillir des informations, des ressentis et des souhaits pour le centre-bourg.

Investir le centre avec des habitants et des commerces à l'année, le végétaliser pour qu'il soit plus agréable notamment l'été, mettre en valeur les lavoirs, faire du lien entre les différents espaces, réfléchir à la place de la voiture et à l'aménagement de mobilités douces, etc. Les habitants ont fait part aux élus de leurs nombreuses envies et idées pour dynamiser leur cœur de village. Autant d'éléments qui alimenteront la suite du projet en 2022.



FORMATIONS

LES URBA-SESSIONS, ÇA CONTINUE

Avec comme fil conducteur de l'année 2021 la thématique de la transition écologique, le CAUE et le PNR des Monts d'Ardèche ont continué à s'adapter à un contexte sanitaire toujours sensible et ont privilégié des formats de formation et d'information à distance, avec quatre « Web Urba Sessions ». Des thématiques variées (s'engager dans un urbanisme de transition, bâtir un projet de quartier en Ardèche, mobiliser les outils de maîtrise du foncier, concilier patrimoines et urbanisme) et des intervenants venant d'horizons divers (Adrien Krauz, doctorant en études urbaines, Patrick Yiu du CAUE, Jérôme Bosc, Laure Vigneron, Béatrice Lung et Anne-Sophie Vergne de la DDT, Jean-François Vilvert, architecte des bâtiments de France) ont su réunir en moyenne une trentaine de participants pour chacune des sessions.

Ces formations ont pour objectif de donner aux collectivités ardéchoises un maximum d'outils et de présentation d'acteurs à mobiliser pour les aider dans cette nouvelle « ère de la transition écologique ».

Ce cycle d'urba-session s'est clos pour 2021 avec la verve et l'énergie de Valérie Jousseume, géographe. Face à une quarantaine de personnes, elle a défriché avec nous le vaste territoire de la transition et ses déclinaisons en matière d'urbanisme. Si le monde de demain n'est plus un potager, ni une usine, à quoi ressemblera-t-il ? Quel récit allons-nous, nous citoyens, écrire pour lui ? Quelques exemples concrets, observés en Ardèche ou ailleurs, sont venus enrichir la journée et ouvrir le champ des possibles.

HADECOT-BOIS

ÉCHANGES UNIVERSITAIRES & INTERPROFESSIONNELS

Depuis 2020, le CAUE soutient la recherche bois (développement économique du bois sur les territoires régionaux) de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble. Pour ce projet universitaire (4 ans), un territoire ciblé permet chaque année de rassembler des partenaires régionaux pour des temps d'échanges et de visites. Deux jours en juillet ont donc été consacrés au territoire ardéchois. Plusieurs professionnels et maîtres d'ouvrages locaux ont accueilli les universitaires, conseillers, techniciens et personnalités.

Les entrepreneurs d'une scierie et d'une grande entreprise de charpente ont montré leurs savoir-faire et leurs problématiques. Plusieurs chantiers ont ensuite été l'occasion d'illustrer concrètement la construction locale en bois. Divers équipements ont été visités avec les chefs de projets ou architectes : logements communaux à Saint-Étienne-de-Boulogne, collège et gymnase de Joyeuse portés par le Conseil départemental.

L'un des temps forts a été la visite du spa des thermes de Vals-les-Bains. Il s'agit d'un écrin, fraîchement livré, unique en divers points : écriture architecturale, technologie bois, ambiance feutrée et matérialité qualitative et pérenne. En salle, d'autres projets innovants ont été présentés ainsi que l'avancée à mi-parcours des travaux de deux professionnels doctorants.

À partir d'un partenariat universitaire, le CAUE s'implique sur les évolutions de la construction et de la forêt ardéchoise. Ces temps sont aussi l'occasion de renforcer les liens entre les différents professionnels des structures ou associations locales.



Architecte CARDINAL - Aubenas, restructuration maison ancienne et extension bois

CONSEIL AUX PARTICULIERS

SOUPLESSE ET RÉACTIVITÉ POUR LES HABITANTS

L'année 2021 a encore été l'occasion d'une pratique principalement numérique de la mission auprès des particuliers.

Les permanences ont été largement impactées par le contexte sanitaire avec une très grande majorité en visio. Au dernier trimestre, quelques retours en présentiel ont timidement été programmés avec 3 sites proposés aux Ardéchois.

Pour les visioperm@nences, le CAUE a testé une nouvelle formule avec des créneaux fixes et réguliers en semaine : mardi et vendredi. Le 3^{ème} jeudi du mois est réservé aux permanences sur site, au nord, centre et sud du département. Cette organisation recentrée, régulière et plus lisible, répond à la demande des porteurs de projets. Les temps d'attente sont largement réduits avec les visioperm@nences et la fracture numérique est finalement assez limitée.

Cette année : 143 rendez-vous assurés avec les thématiques habituelles, surtout en réhabilitation. En rénovation énergétique, le renvoi vers Rénofuté, redéployé à l'échelle départementale, est toujours fréquent.

Plus ponctuellement et avec une réponse immédiate, 70 personnes ont été renseignées par téléphone et mail.

Le CAUE constate pour la 2^{ème} année un nombre plus faible de rendez-vous. L'empêchement Covid et la difficulté de projection de l'après expliquent sans doute ces chiffres. Mais la mobilisation des architectes conseillers est encore importante pour les maisons ou quelques bâtiments d'activités professionnelles, avec un temps non négligeable consacré, en plus de l'heure de conseil, à la recherche et à l'envoi d'informations complémentaires.

LIEUX ORDINAIRES POUR BEAUX PROJETS CULTURELS

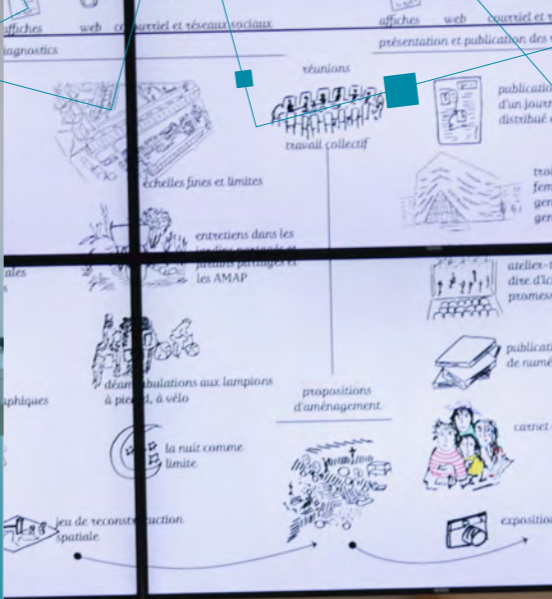
**PLACES AUX FEMMES !
LES ESPACES PUBLICS RURAUX ONT-ILS UN SEXE ?**

Avec le projet « Places aux femmes ! » Les espaces publics ruraux ont-ils un sexe ? Le CAUE de l'Ardèche a clairement souhaité innover, expérimenter.

Pourquoi s'intéresser à la place des femmes dans l'espace public, ou à celles des filles dans les cours d'école et les espaces de loisirs des jeunes ? Tout simplement parce que l'occupation de l'espace public devrait être mixte et égalitaire, partout, que ce soit en terme de présence ou d'activités pratiquées. Parce que ce sont des lieux du « vivre ensemble » où chacun doit se sentir bienvenu et que l'on doit apprendre à mieux partager, telle l'agora citoyenne.

C'est pourquoi le CAUE a souhaité décliner à l'échelle de son territoire cette problématique jusqu'à présent très urbaine. Vendredi 26 novembre, dans la très belle salle aux verrières de Terre Adélice à Saint-Sauveur-de-Montagut, il organisait ainsi le colloque « Places aux Femmes ! » autour de six femmes, universitaires, élues ou professionnelles de l'aménagement, spécialistes des questions de genre, venues présenter leurs recherches, leurs choix politiques, leurs idées de conception aux 70 participants à la journée.

De la théorie à la pratique... Trois résidences se dérouleront en 2022 pour observer ce qui se passe concrètement dans nos petites communes ardéchoises et inspirer de nouveaux aménagements.



EXPOSITION

TIERS-LIEUX D'ARDÈCHE, DES LIEUX PEU COMMUNS

Après une année et demie de projets reportés, quel plaisir d'ouvrir de nouveau le hall du CAUE au public et de pouvoir échanger autour de différentes thématiques.

Avec « Tiers-Lieux d'Ardèche, des lieux peu communs », c'est un sujet d'actualité qui a été choisi pour inaugurer ce nouveau cycle d'expositions. Les photographies d'Alexa Brunet, réalisées dans le cadre d'un partenariat avec la Trame 07 dans une vingtaine de tiers-lieux du département, ont été mises en scène dans les locaux du CAUE et enrichies d'informations pratiques. En raison d'un contexte sanitaire encore fragile, une partie des photos a été réimprimée sur un papier spécial pour être affichée en extérieur.

Jeudi 16 septembre, une quarantaine de personnes participait au vernissage de l'exposition. Venu partager une expérience et écouter différents témoignages, chacun a pu évoquer projets en cours ou à venir, aborder la nécessité de développer de tels espaces, le rôle des collectivités pour favoriser leur émergence, et surtout le plaisir de prendre part à l'activité d'un tiers-lieu. Juliette Z. et Juliet Cuer, artistes et résidentes du Moulinage de Chirols, ont apporté une sympathique touche d'humour à cette soirée.

Au total, plus d'une centaine de visiteurs est venue voir ce à quoi peut ressembler un tiers-lieu et la manière dont il contribue au dynamisme d'un territoire.



ÉTUDIANTS

LE VILLAB ENTRE EN TRANSITION

Depuis 2018, le CAUE et l'Agence de Développement Touristique accueillent pendant quatre mois des étudiants venus d'horizons différents dans le cadre du VILLAB, un laboratoire d'idées à l'oeuvre dans les Villages de caractère afin d'impulser des dynamiques nouvelles en cœur de bourgs.

Pandémie oblige, le VILLAB 2021 a dû s'adapter... Nora (géographe), Marine (spécialiste en tourisme durable), Léa (architecte) et Rémi (développeur territorial) ont ainsi dû revisiter à distance le label départemental des Villages de caractère sous l'angle de la transition écologique. Il a fallu faire preuve d'ingéniosité pour visualiser les lieux et les enjeux, créer des contacts, échanger avec l'ensemble des acteurs des Villages de caractère.

C'est seulement fin juin, au moment de présenter leur travail aux différents partenaires concernés, que les étudiants ont enfin pu faire connaissance sans écran interposé. Face aux responsables du label Villages de caractère, ils ont fait émerger plusieurs préconisations, avec la mise en place de nouveaux critères et une évolution de la gouvernance permettant une animation plus dynamique.

Cette expérience singulière, en 2.0, du territoire ardéchois, vient compléter et enrichir les analyses prospectives déjà menées sur certains villages par les « villabeurs » des précédentes années.



COLLÉGIENS

LES PAYSAGES FORMENT LA JEUNESSE

Depuis 3 ans, « les Paysages forment la jeunesse » s'invite dans les collèges du département permettant d'initier les élèves à l'observation et à la compréhension de leurs paysages quotidiens. Cette année, accompagné par le collectif de paysagistes et d'urbanistes de l'Atelier Bivouac, le projet a pris place aux collèges de Lamastre et des Vans.

A Lamastre, les collégiens ont travaillé pendant plusieurs semaines « à la manière » de paysagistes ou d'urbanistes. Ils ont enquêté auprès des habitants, collecté sons et perceptions, avant d'imaginer pour l'enceinte de leur collège un aménagement à l'image de la commune. Ils ont proposé un espace extérieur modulable permettant différentes configurations de rencontres et d'échanges et faisant le lien avec la forêt proche. En juin, sous la houlette du collectif Bivouac, ils sont passés à l'action : de la maquette au chantier « in situ ».

Micro-paysages photographiés, éléments de land art, paysages sonores enregistrés, slams créés et déclamés... Autant de matériaux vus, collectés et réutilisés par les collégiens des Vans dans le cadre de la réalisation d'une exposition particulièrement poétique restituant l'expérience collective d'une confrontation aux paysages. Ce travail, inauguré en juin au sein du collège, sera également exposé au musée des Vans au printemps 2022.



Calle de l'Ardèche

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 - 07001 PRIVAS Cedex

Tél: 04 75 64 36 04
caue-07@wanadoo.fr

Ardèche
LE DÉPARTEMENT

W W W . C A U E 0 7 . F R